

exemple il y a plusieurs années, alors que cinq provinces, je crois, avaient toutes envoyé en même temps dans le même pays des missions commerciales pour y vendre du porc, se faisant ainsi concurrence. Je sais que l'année dernière encore, plusieurs provinces ont envoyé en même temps des missions commerciales à l'étranger. Cela m'a toujours paru absurde. Il faudrait que le Canada, pour vendre à l'étranger, se présente comme un pays unifié et non divisé en provinces rivales. Voilà à quoi aboutira peut-être la mise en œuvre de cette mesure. En outre, je crois que les autres problèmes divers que connaît le secteur agricole vont également s'aplanir ou disparaître.

Nous espérons pouvoir diversifier nos exportations. Actuellement, le blé, l'orge, le colza et le lin représentent quelque 60 p. 100 des exportations agricoles du Canada. Par ailleurs, Canagrex sera en mesure de favoriser la diversification des débouchés de nos denrées agricoles autres que les grains et les oléagineux non-traités. Dans la plupart des cas, les États-Unis sont notre seul débouché important pour ces autres produits. Ainsi, Canagrex pourra collaborer avec les producteurs, les transformateurs et les organismes de commercialisation actuels en vue d'accroître le volume et la variété de nos ventes de denrées agricoles à l'étranger. A ce sujet, je signale à la Chambre que je connais plusieurs organismes de commercialisation qui attendent l'adoption de ce projet de loi qui les aidera à conclure des contrats avec d'autres pays qui veulent faire des affaires au niveau des États.

Je conçois difficilement que, dans un pays aux possibilités aussi grandes, les exportations de produits agricoles, exprimées en pourcentage de nos exportations totales, soient à la baisse depuis 1974. Cette année-là, elles s'établissaient à plus de 12 p. 100 de toutes nos exportations alors qu'elles n'étaient que de moins de 10 p. 100 en 1979-1980. Assurément, cette baisse reflète la nécessité d'une initiative coordonnée dans notre commercialisation à l'étranger.

Canagrex contribuera énormément à résoudre d'autres problèmes agricoles avec lesquels les producteurs sont aux prises depuis si longtemps. Les agriculteurs de ma région m'ont récemment débité une foule de plaintes à propos de toutes sortes de choses. Il y a un problème en particulier dont on a fait état tout dernièrement: si un acheteur ne respecte pas un contrat avec un commerçant privé, on se retrouve devant un surplus ici au Canada, surplus dont nos voisins du sud finiront par souffrir un jour ou l'autre, de sorte que les producteurs auront des surplus et devront affronter une année peu prometteuse. Nous aurions de meilleures chances d'éviter cet écueil si nous avions une société de la Couronne traitant d'égal à égal avec les gouvernements.

Canagrex pourra en outre fournir un financement provisoire afin d'aider les pays du tiers monde et rendre les marchés d'exportation plus sûrs pour le producteur canadien, dans le sens qu'un autre gouvernement risque moins de dénoncer un contrat qu'un importateur privé. Elle ouvrira aussi la voie aux transactions à long terme qui procureront à l'acheteur la sécurité d'approvisionnement en un produit de qualité.

Les agriculteurs canadiens ont la compétence et les moyens d'alimenter ces marchés. Ils ne demandent pas mieux que de produire. Si vous vous rappelez la loi de Wilkin, un économiste des années 30, nous devons sans contredit reconnaître l'importance des exportations accrues de nos ressources renouvelables et leur apport à l'ensemble de l'économie.

### *Société Canagrex—Loi*

Comme je l'ai dit tout à l'heure, je me suis entretenu avec un grand nombre d'agriculteurs et de dirigeants de leurs associations. C'est notre devoir à nous, leurs représentants élus, d'adopter et d'appliquer la mesure rapidement. Je sais qu'il faut trouver des marchés plus sûrs, étendre les marchés existants, stimuler ensuite la production pour qu'elle réponde à la demande de façon constante, si nous voulons profiter pleinement des occasions qui s'offriront à l'agriculteur canadien au cours des dix prochaines années.

Le but de Canagrex est de trouver de nouveaux marchés pour les producteurs canadiens et de leur garantir le revenu stable qu'ils n'obtiennent pas à l'heure actuelle. Merci, monsieur l'Orateur.

**M. Fred McCain (Carleton-Charlotte):** Monsieur l'Orateur, s'il existe un secteur au Canada qui a besoin d'améliorer ses mécanismes de commercialisation, c'est bien l'agriculture. S'il y a un secteur qui a besoin de conseils sur la fixation des prix sur le marché international, c'est bien le secteur agricole. Le système actuel—et je ne recommande pas nécessairement qu'on le modifie—n'offre bien souvent pas assez de conseils sur les débouchés éventuels ni sur les prix mondiaux. J'insiste là-dessus depuis que je fais partie d'associations agricoles, de conseils horticoles canadiens et depuis que je suis membre d'une chambre de représentants élus, au Nouveau-Brunswick, d'abord, puis ici.

Nous n'avons ni les renseignements ni les connaissances nécessaires sur les marchés étrangers susceptibles d'offrir des débouchés. Ainsi, lorsque j'étais fonctionnaire du gouvernement du Nouveau-Brunswick, j'ai été chargé notamment de trouver des débouchés pour les pommes de terre de cette province. J'ai essayé d'obtenir une liste des pays importateurs de pommes de terre et le ministère de l'Agriculture n'en avait pas. Il y a une dizaine d'années de cela; ce ministère ne savait pas quels pays importaient des pommes de terre et il ignorait les prix du marché.

C'est pour cette raison que, depuis que je suis député à la Chambre, je ne cesse de prêcher qu'il faudrait avoir des renseignements sur les marchés et, comme l'a signalé l'ancien ministre de l'Agriculture au gouvernement, il faudrait installer des délégations consulaires pour l'agriculture dans tous les pays du monde susceptibles d'offrir des débouchés. Cela manque, comme l'ancien ministre l'a signalé, et je le félicite d'avoir donné des statistiques à ce sujet et d'avoir souligné que certains de ces représentants—au moins quatre sur les 11, à mon avis—résident dans des localités où ils ne sauraient guère être utiles en quoi que ce soit à l'agriculture canadienne. C'est un aspect qui a été laissé pour compte.

● (2130)

Malgré la présentation habile et la publicité qui ont entouré ce bill, cette législation n'est pas à la hauteur. J'ai certaines réserves à son sujet et je pense qu'elles sont partagées par bien des personnes qui ont parlé récemment du secteur agricole.

Je pense qu'il ne serait pas inutile de rappeler quelques observations qui ont été faites. M. Runciman a demandé qu'on mette fin aux quotas de production et il a ajouté que la Commission canadienne du blé, au lieu d'avoir le monopole des exportations de blé, d'avoine et d'orge, devrait faire concurrence aux compagnies privées en ce qui concerne les achats de céréales aux fermiers. Pour lui, il est vain de croire qu'un système socialiste planifié puisse fonctionner selon les métho-